



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

taxe professionnelle

Question écrite n° 51056

Texte de la question

M. Jean-Claude Lenoir appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'insertion professionnelle des jeunes sur l'insuffisance des moyens dont disposent les centres de formation d'apprentis interprofessionnels. Les mécanismes actuels de collecte et d'affectation de la taxe d'apprentissage entraînent de fortes disparités concernant les moyens affectés aux différents CFA, au détriment des CFA interprofessionnels. Ces derniers sont fortement pénalisés alors qu'ils s'impliquent au niveau territorial et qu'ils proposent des formations contribuant à l'équilibre socio-économique du territoire. Il lui demande quelles mesures le Gouvernement envisage de prendre pour remédier à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Lenoir](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51056

Rubrique : Impôts locaux

Ministère interrogé : insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 novembre 2004, page 8951